

Projet Incubateur / Accélérateur en ébénisterie d'art

Création d'une communauté de pratique propre à l'ébénisterie artisanale en concevant un lieu où la science, la technologie, le design et les métiers d'art pourront cohabiter, créer librement des projets et, par le fait même, devenir moteurs d'innovation.



Appel de candidatures

L'École d'ébénisterie d'art de Montréal présente le projet Incubateur / Accélérateur en ébénisterie d'art, en partenariat avec Dix2, grâce au soutien du gouvernement du Québec. Firme de Design et d'Ingénierie reconnue, Dix2 détient une expertise forte dans les nouvelles technologies de fabrication et dans la mise en place de projets d'envergure.

Le projet Incubateur / Accélérateur ÉÉAM x Dix2 représente une première au Québec. Ainsi, en plus de bénéficier des ressources propres à un incubateur, les participants.es seront également propulsés.es dans la réalité d'un.e designer-artisan.e. Ces ébénistes de la relève auront accès à des contrats professionnels par le biais du réseau de Dix2, tout en profitant du support d'une équipe expérimentée.

Critères d'admissibilité

- Prévoir obtenir son diplôme d'ici juin 2019 ou être diplômé.e des 5 dernières années (promotions 2013 à 2018).
- Présenter un dossier d'inscription complet et respecter les délais de remise.

Contenu du dossier

- Lettre de présentation: la présentation générale de la candidature, les motivations à participer au projet, la prévision des besoins mensuels d'accès à l'atelier (heures/mois).
- Portfolio : maximum de 20 images numérisées accompagnées d'une liste descriptive (titre, année de production, matériaux et dimensions).
- Démarche artistique : maximum 1 page
- Sommaire d'un plan d'affaires : maximum 5 pages
- Curriculum vitae : maximum 2 pages
- Relevé de notes

Inscription

Les dossiers de candidature doivent être transmis, au plus tard, le **14 décembre 2018 avant 17 heures**, à l'adresse courriel suivante : info@ebenisterie-art.ca. Les demandes incomplètes ou celles reçues après la date limite ne sont pas admissibles.

Évaluation

Un jury, composé de trois personnes liées à l'ÉÉAM, au domaine des métiers d'arts, des arts ou du design évaluera les dossiers reçus sur la base des critères suivants : la qualité générale du dossier, le potentiel de réussite de la démarche professionnelle et l'intérêt pour l'innovation des candidats.

Une occasion unique d'évoluer, pour une période de 18 mois, dans une communauté enrichissante afin de parfaire ses connaissances et ses compétences et de favoriser sa croissance professionnelle. Les participants.es au projet auront accès à :

- un atelier à faible coût;
- des outils technologiques;
- des contrats rémunérés;
- un réseau d'affaires;
- du mentorat et du coaching;
- des activités de formation;
- un support entrepreneurial;
- un laboratoire en R&D.

